



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, Le 26 janvier 2016

## Communiqué presse

**Un voilier de 16 mètres coule au large de la Guadeloupe,  
ses 7 équipiers ont été sauvés.**

Le CROSS Antilles-Guyane a reçu, dimanche 24 janvier 2016 à 12h30, un appel VHF du navire de plaisance JOULE de 16 mètres de long, situé dans le Nord-Ouest de la Guadeloupe qui signale une avarie de barre. Un autre navire de plaisance, le DALTON, localisé à proximité vient lui porter assistance et passe une remorque.

A 14h15, le navire JOULE, en cours de remorquage, émet un message Mayday et déclare une voie d'eau qu'il n'arrive pas à contenir. Le CROSS engage immédiatement l'hélicoptère Dragon 971 de la sécurité civile pour superviser le transbordement de l'équipage du JOULE et tenter de ramener le voilier dans un abri. Il engage également la vedette de la station SNSM de Pointe à Pitre équipée notamment de pompes pour assécher si possible le navire. Le CROSS dérouté également le voilier de plaisance Liliz de 13 mètres qui a répondu à son relais de détresse sur la VHF.

A 15h10, cinq personnes sont transbordées et les deux plongeurs de la Brigade nautique de Gendarmerie de Pointe à Pitre sont hélitreuillés sur le voilier en train de couler pour aider le skipper.

A 15h34, les deux derniers passagers sont évacués à bord du Dalton pour être débarqués à Deshayes tandis que les deux plongeurs tentent un ultime remorquage avec le navire Liliz. Peu de temps après le début du remorquage, la remorque se rompt. La situation à bord ne permet plus aux plongeurs de se maintenir en sécurité et ceux-ci sont hélitreuillés par le Dragon 971.

La SNSM arrive sur zone et tente des manœuvres pour sauver le navire déjà quasi-immersé. Malgré de nombreux efforts d'assèchement et de remorquage, le navire coule à 3 milles au Nord de l'îlet Kahouanne.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

1/1